

35

n° département

BAIN DE BRETAGNE

commune



PRAIS(LA)

lieu-dit

adresse

0914

REDON

arrondissement

BAIN DE BRETAGNE

canton

édifice ou ensemble contenant

MANOIR

dénomination et titre de l'œuvre

1/Arden 71,56

Coordonnées.

LAMBERT2

X = 29700

Y = 32090

Cadastre

année :

section :

parcelle :

année : 1971

section : XI

parcelle : 14,15

Propriété : PRIVEE

Destination actuelle : ACTUELLEMENT DEPENDANCE AGRICOLE

Protection

État de conservation : VESTIGES

Établi en 1967 par

SITUATION: EN ECART

PARTIES CONSTITUANTES: COLOMBIER, PARTIES AGRICOLES, VIVIER, CHAPELLE

MATIERIAUX: 1) GROS OEUVRE: SCHISTE, GRES, APPAREIL MIXTE, MOELLON SANS CHAINE EN PIERRE DE TAILLE 2) COUVERTURE: ARDOISE

STRUCTURE: 1 ETAGE CARRE

ELEVATION: ELEVATION A TRAVEES

COUVERTURE: TOIT A LONGS PANS, PIGNON COUVERT, CROUPE, TOIT A LONGS PANS BRISES, APPENTIS

HISTORIQUE ET CONCLUSIONS: EDIFICE 16E SIECLE ?; TRES REMANIE AU 17E OU 18E SIECLE; COLOMBIER 17E SIECLE; CHAPELLE 16E SIECLE DETRUITE

toits à deux versants en décrochement l'un par rapport à l'autre. Le corps de bâtiment Sud est également couvert d'un toit à deux versants mais à croupe Ouest prolongée par un toit en appentis.

Le raccord entre le toit du bâtiment Sud et le pignon Sud du corps de bâtiment Nord est fait par un petit comble à deux versants, le versant Ouest se situant dans le même plan que la croupe.

CHARPENTE

Cf croquis - Annexe 2

III) - NOTE DE SYNTHÈSE

L'ancien manoir de la Prais a été très remanié mais le texte de 1609 correspond cependant en partie à la disposition actuelle des bâtiments :

- le corps de logis de la salle neuve peut être le corps de bâtiment Sud, sans chambre à l'étage, prolongé à l'Ouest par un appentis qui est sans doute la "garde-robe vers soleil couchant". Dans ce cas, les fenêtres Sud ont été reprises à une époque tardive.

- "la chambre du pressoir" et l'étable qui la prolonge doivent correspondre à la partie de bâtiment détruite à l'Est du corps de bâtiment précédent. Les arrachements visibles sur l'actuel pignon et le cadastre ancien prouvent en effet que le corps de bâtiment Sud a été tronqué.

- la vieille salle avec le cellier et chambre, correspond au corps de bâtiment Nord à l'étage prolongé par l'étable dont parle également le texte. Plusieurs détails prouvent l'ancienneté de ces bâtiments : la porte en arc brisé, la fenêtre Est de l'étable et la fenêtre Sud de l'étage, transformée en porte. Les autres ouvertures ont été remaniées.

Ces parties de l'édifice les plus anciennes datent-elles de la première construction dont il est question en 1442 ou d'une campagne de travaux du XVI^{ème} siècle? rien ne permet de le préciser.

Le manoir de la Prais était un édifice de peu d'importance et de construction médiocre se rapprochant plus de l'habitat rural que du manoir résidentiel.

IV) - DOCUMENTATION1- SOURCESA - MANUSCRITES

- Archives Départementales d'Ille et Vilaine

* Série C liasse 1200 Rolle des sommes que le roy en son conseil a ordonné estre payées pour l'aliénation des droits d'échange.

* Série 2 E liasse 57 (Fds de Coniac) Prisage de la Praye - 17 août 1609. Contrat de vente de la terre et seigneurie de la Praye entre Jean Escoufflart et Françoise Huart.- 7 may 1622.

* Série 2 E liasse 765 (fds la Bourdonnaye-Montluc) Aveu de la Praye rendu à Anne de Guémadeux, dame de Bain, par Jean Escoufflart.- 25 juillet 1607.

* Série 4 E liasse 227 (minute du notaire Bertelot) Contrat de vente de la Praie entre Pierre Huart et Gervais Geslin de Trémargat.- 16 février 1687.

* Série 1 F liasse 1721 (fds Guillotin de Corson) notes de l'érudit d'après la minute de notaire 4 E 227.

* Série G liasse 490^A (église de Bain) Acte de fondation d'une messe à la chapelle de la Praye - 10 mars 1682.

Commission donnée par l'évêque au sieur Poisson, recteur de Bain, de se transporter au château de la Prais pour y vérifier l'état de conservation de la chapelle.- 7 mars 1776. Rapport de Poisson; - 23 avril 1776.

- Bibliothèque Municipale de Rennes.

Ms 192 : anciennes réformations de la noblesse de Bretagne des XV ème et XVI ème siècles, t. I f° 9 et 10.

B - IMPRIMÉES

Anciens registres paroissiaux de Bain, publiés par PARIS-JALLOBERT (P.) Rennes, Plihon et Hommay, 1896, 64 p.

Dictionnaire des hameaux et lieux-dits d'Ille et Vilaine, édité par l'I.N.S.E.E.

2 - TRAVAUX HISTORIQUES

BANEAT (P.) Le département d'Ille et Vilaine Histoire, archéologie, monuments. Rennes, Larcher, 1927 - 1930 4 tomes;

GUILLOTIN DE CORSON (A.) La chatellenie de Bain et le marquisat de la Marzelière.- Vannes, Lafolye, 1893. PP. 73-77;

GUILLOTIN DE CORSON (A.) Pouillé historique de l'archevêché de Rennes. Rennes, Fougeray; Paris, Haton, 1879, 1886 6 tomes.

GUILLOTIN DE CORSON (A.) Statistique historique et monumentale de l'arrondissement de Redon. Rennes, Catel, 1886. 523 p.

RULON (Ch.) Le manoir de la Praye et ses seigneurs. Bull. Mém. Soc. archéo. d'Ille et Vilaine t. LXXII, 1860.

RULON (Ch.) Images du passé de Bain de Bretagne, deuxième série s.l.v.d. (imprimé en 1966)

Cf photos nos I3 à I5

I - HISTORIQUE

Le pigeonnier n'est pas mentionné dans l'état des lieux de I609.

II-DESCRIPTION

1 - Situation : Cf situation générale.

2 - Matériaux :

Murs : appareil petit et moyen très irrégulier de schiste et faible proportion de mortier (simple terre jaune), en partie recouverts d'enduit (intérieurement et extérieurement). Les trumeaux qui séparent les trous intérieurs sont en briques plates ou en dalles de schiste.

Linteaux d'ouvertures en bois.

3 - Parti général :

Le pigeonnier est un édifice de plan circulaire, d'aspect massif dont la toiture s'est effondrée.

Il est ouvert par une travée de deux portes rectangulaires à l'Ouest.

La paroi intérieure est occupée par I9 lits de trous disposés en quinconce et séparés par des trumeaux.

III - NOTE DE SYNTHÈSE

Le pigeonnier de la Prais est du même type que celui de la ville de Bain de Bretagne près du cimetière (cf dossier d'inventaire) mais contrairement à celui-ci, chaque assise de trous est souligné par un appui saillant. Le pigeonnier de la ville est daté de I64I, celui de la Prais a sans doute été construit à la même époque.

IV - DOCUMENTATION . / .

V - ANNEXES . / .

I - HISTORIQUE

- 1 - EDIFICE ANTERIEUR . / .
- 2 - CONTEXTE HISTORIQUE . / .
- 3 - CONSTRUCTION DE L'EDIFICE

Il existait une chapelle à la Praye dès 1598 car à cette date Roland de Neuville fait baptiser un enfant enregistré à Bain (1).

Un aveu de 1607 nous précise qu'elle est située "au bout du bois de haute futaie" et qu'elle est fondée en l'honneur de Sainte Catherine (2).

Un prisage de 1609 qui évalue à treize livres de rente la salle neuve longue de 26 pieds et à quinze livres la vieille salle avec cellier et chambre longue de 52 pieds, accorde vingt sols de rente à la chapelle longue de 27 pieds(3)

Cette chapelle est donc petite mais nous ne savons rien de son aspect.

En 1682 la Praye appartient à Pierre Huart "thrézorier et première dignitaire de l'église cathédrale de Rennes et il fonde en la chapelle deux messes par semaine(4). Elle est alors dédiée à Saint-Sébastien. Nous ignorons la date et les raisons de ce changement de dédicace.

Le 23 avril 1776, à la demande de l'évêque, le recteur de Bain se rend dans cette chapelle "pour vérifier l'état de décence" de l'édifice (5). Il constate le bon état des murs, de la couverture, du lambris et du retable.

Au moment de la rédaction du Pouillé de l'évêché de Rennes par Guillotin de Corson, on n'en retrouvait déjà plus que les ruines (6); elle n'existe plus aujourd'hui.

II - DESCRIPTION . / .III- NOTE DE SYNTHÈSE . / .IV- DOCUMENTATION

Cf dossier

V - ANNEXE . / .

(1) Registres paroissiaux de Bain, p. 43

(2) A.D. 35, 2 E supp. 765.

(3) A.D. 35, 2 E 57, fds de Coniac.

(4) A.D.G. 490^A paroisse de Bain (5) A.D. G.490^A rapport du recteur Poisson

(6) GUILLOTIN DE CORSON (A.) Pouillé historique de l'archevêché de Rennes,
+ / IV " 71

Dépendance Ouest de la cour

Cf photos nos 10,11,12.

I - HISTORIQUE

La construction de la dépendance Ouest n'est mentionnée dans aucun texte.

II - DESCRIPTION

L'édifice est un long corps de bâtiment (environ 50 mètres) allongé Nord Sud, utilisé comme étable au rez-de-chaussée et fenil dans le comble à surcroît.

Ses murs sont construits en appareil petit et irrégulier de schiste et grès armoricain et les ouvertures sont à encadrement de bois ou de tuffeau.

Il est couvert d'un toit à comble brisé à lucarnes passantes.

Le bâtiment a été très modifié, seules demeurent intactes les parties hautes, à savoir, les deux lucarnes Est (Cf photo n° 11) et la charpente (Cf croquis en annexe).

III - NOTE DE SYNTHESE

Les lucarnes de tuffeau à fronton triangulaire et la forme du toit permettent de dater ce corps de bâtiment du XVII ème siècle sans qu'il soit possible d préciser plus.

IV - DOCUMENTATION . / .

V - ANNEXE : croquis de charpente.

V) - ANNEXESANNEXE n° 1Prisage de la Prave, du 17 août 1609

Le corps de logis de la salle neuve contient vingt et six pieds prisé treize livres de rente.

Les garderobes aux pieds vers soullail couché contenant dix-huit pieds prisé dix sols de rente.

La chambre du pressouer contenant vingt quatre pieds prisée neuf livres de rente.

L'estable au pignon de ladite chambre qui contient vingt pieds prisé quarante sols de rente.

La vieille salle avec le cellier et chambre contenant cinquante deux pieds prisées quinze livres de rente.

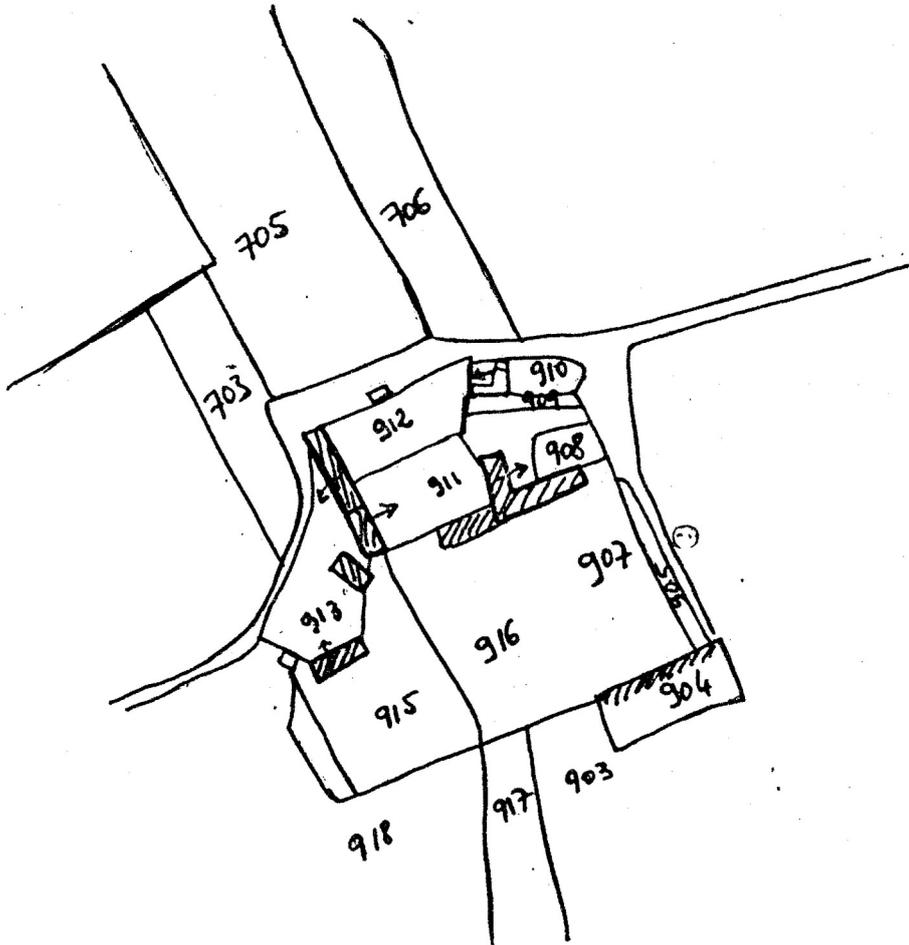
L'estable au bout vers la vieille salle contenant dix sept pieds prisée cinquante sols de rente.

Le poulalier au joignant ladite étable qui contient de longueur douze pieds et couvert d'ardoize prisé dix sols de rente.

En fondz court fermée de murailles de portes et partie de ladite court pavé avecq le four a l'une des cornières d'icelle. ensemble le jardin au derrière vers lesdictes maisons, le tout ensemble contenant soixante et trois cordes prisées dix sept livres de rente

... la chapelle de ladicte maison laquelle contient de longueur vingt sept pieds prisée vingt sols de rente ...

A.D. Ille et Vilaine, 2 E 57 (Fonds de Coniac)



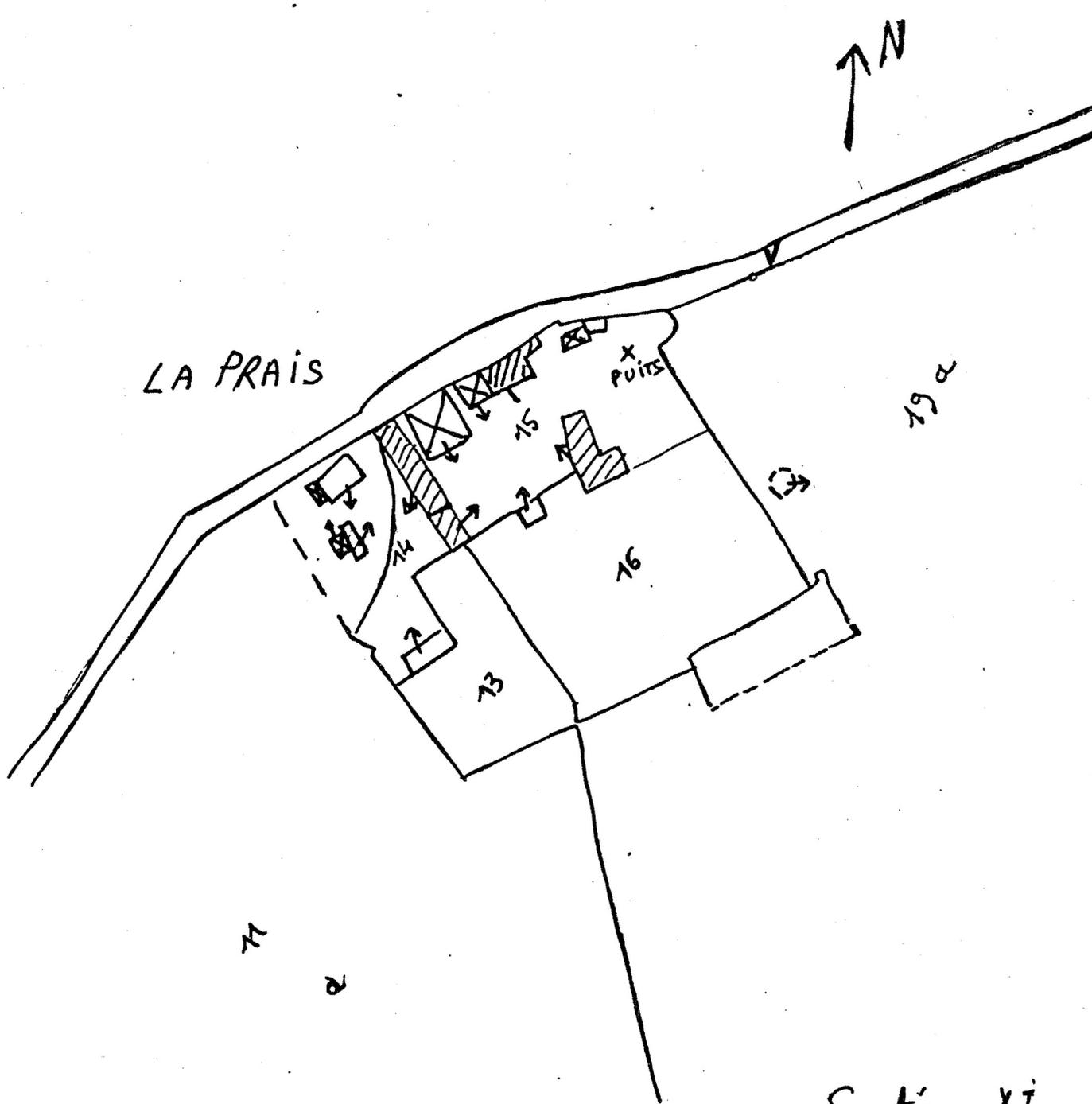
35. BAIN DE BRETAGNE

Section K

2^e feuille

-1837-

1/2.500



Section XI
1971.
1/2000

1) - HISTORIQUE

- 1 - EDIFICE ANTERIEUR . / .
- 2 - CONTEXTE HISTORIQUE . / .
- 3 - CONSTRUCTION DE L'EDIFICE

A - Première mention au milieu du XV ème siècle

Il n'est pas fait mention d'un seigneur de la Prais lors de l'enquête sur les exempts en 1427 (1) mais dans la liste des maisons nobles de 1442 (1) est cité un "hostel de la Pererays". Or ces renseignements nous sont fournis par une copie du XVIII ème siècle et le dictionnaire des lieux-dits (2) n'indique que la Prais comme nom de lieu commençant par P. Il s'agit donc bien du même nom déformé par le copiste et la construction fut sans doute faite dans le second quart du XV ème siècle. Un "prisage" du XVII ème siècle (3) distingue d'ailleurs la "salle neufve" de la "vieille salle".

En 1513 l'enquête touchant les exempts mentionne : "Régnauld de la Marzelière et Janne de Branbeuf possèdent le manoir de la Geraye qui fut à Pierre de Branbeuf (4). Il semble bien là encore s'agir de la Prais car le dictionnaire de l'INSEE n'indique pas de lieu-dit La Geraye et le nom le plus proche est la Prais.

Au XVI ème siècle la Praye appartient à la famille de Neufville dont les enfants sont baptisés à Bain (5). Mais le 20 décembre 1606 Jean Escoufflart " par aquest judiciaire qu'il en auroit fait en l'audiance du siège présidial de Rennes au moyen de la saisie faitte sur écuyer Rolland de neufvilles" devient propriétaire de la Prais. Nous connaissons les conditions de vente par l'aveu qu'il rend le 25 juillet 1607 (6) à Anne du Guémadeuc, dame de Bain pour " la ditte

(1) B.M. Rennes, Ms I92, Anciennes Réformations de la noblesse des XV ème et XVI ème siècles.

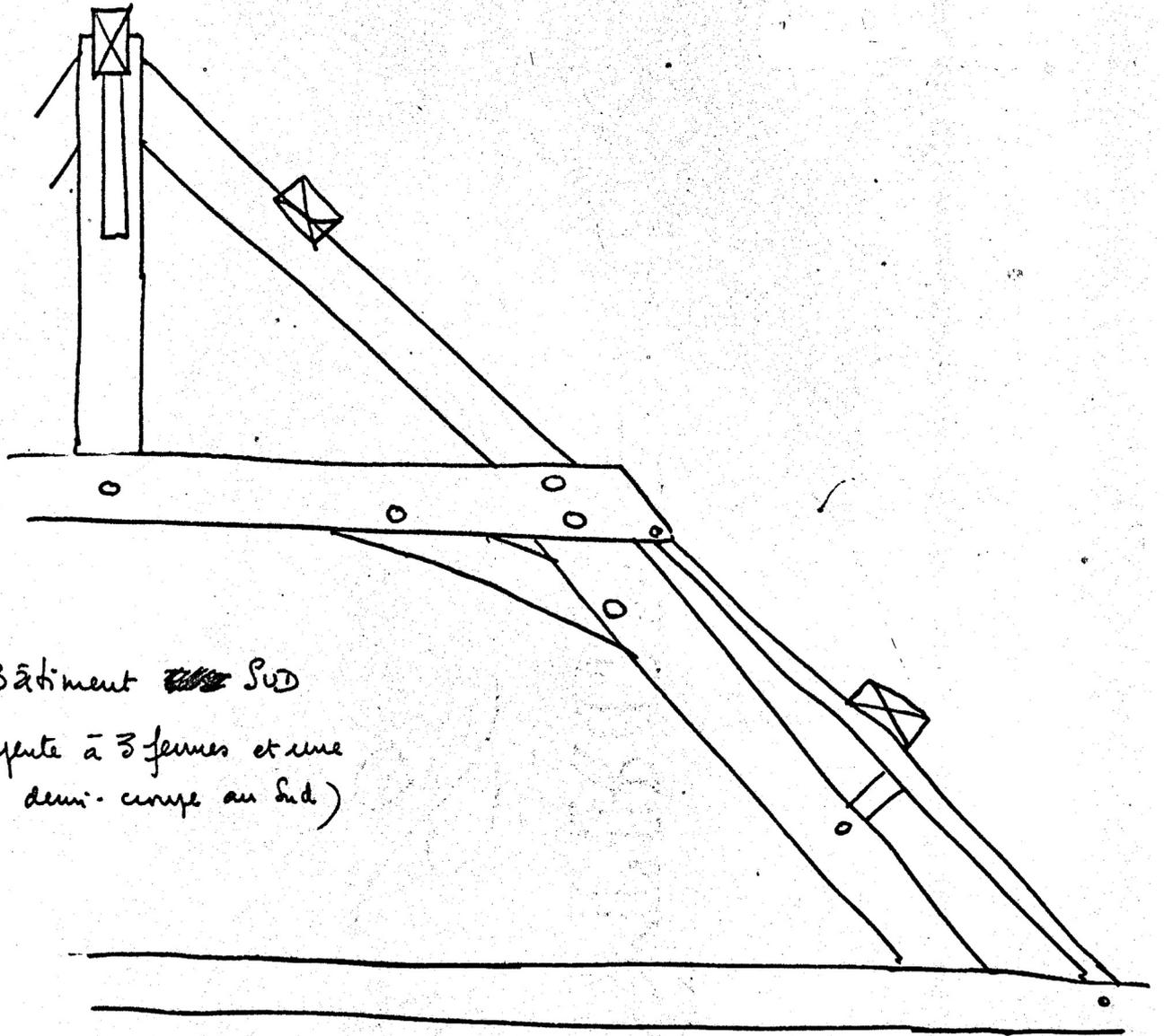
(2) Cf. Dictionnaire des hameaux et lieux-dits d'Ille et Vilaine, édité par l'INSEE

(4) B.M. Rennes Ms I92. (3) Cf infra et annexe.

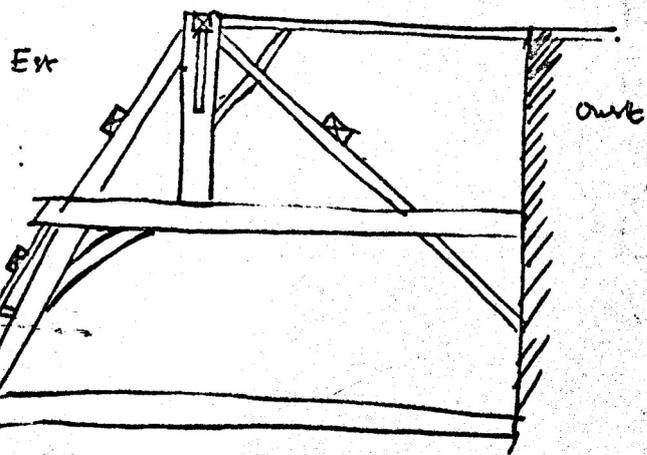
(5) Registres paroissiaux publiés par PARIS-JALLOBERT (P.)

(6) A.D. 35 2 E supp. 765 (fonds La Bourdonnaye - Montluc).

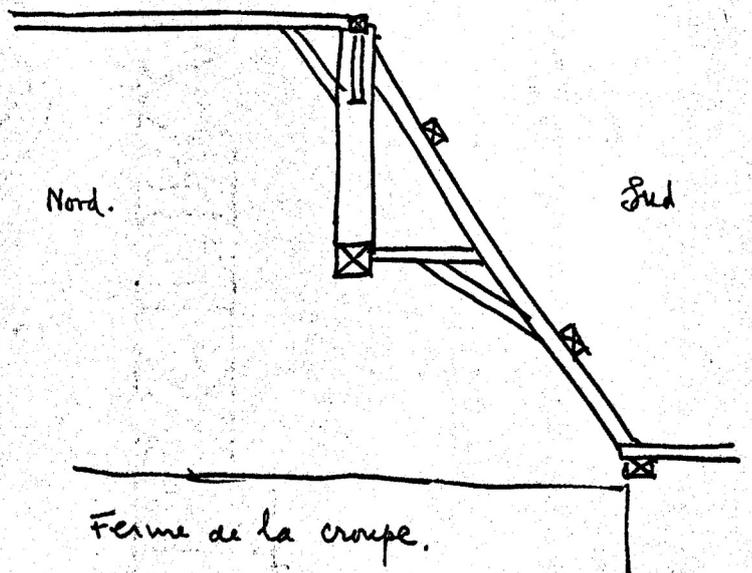
Croquis de charpente



Bâtiment ~~est~~ Sud
 (charpente à 3 fermes et une
 demi-croise au sud.)

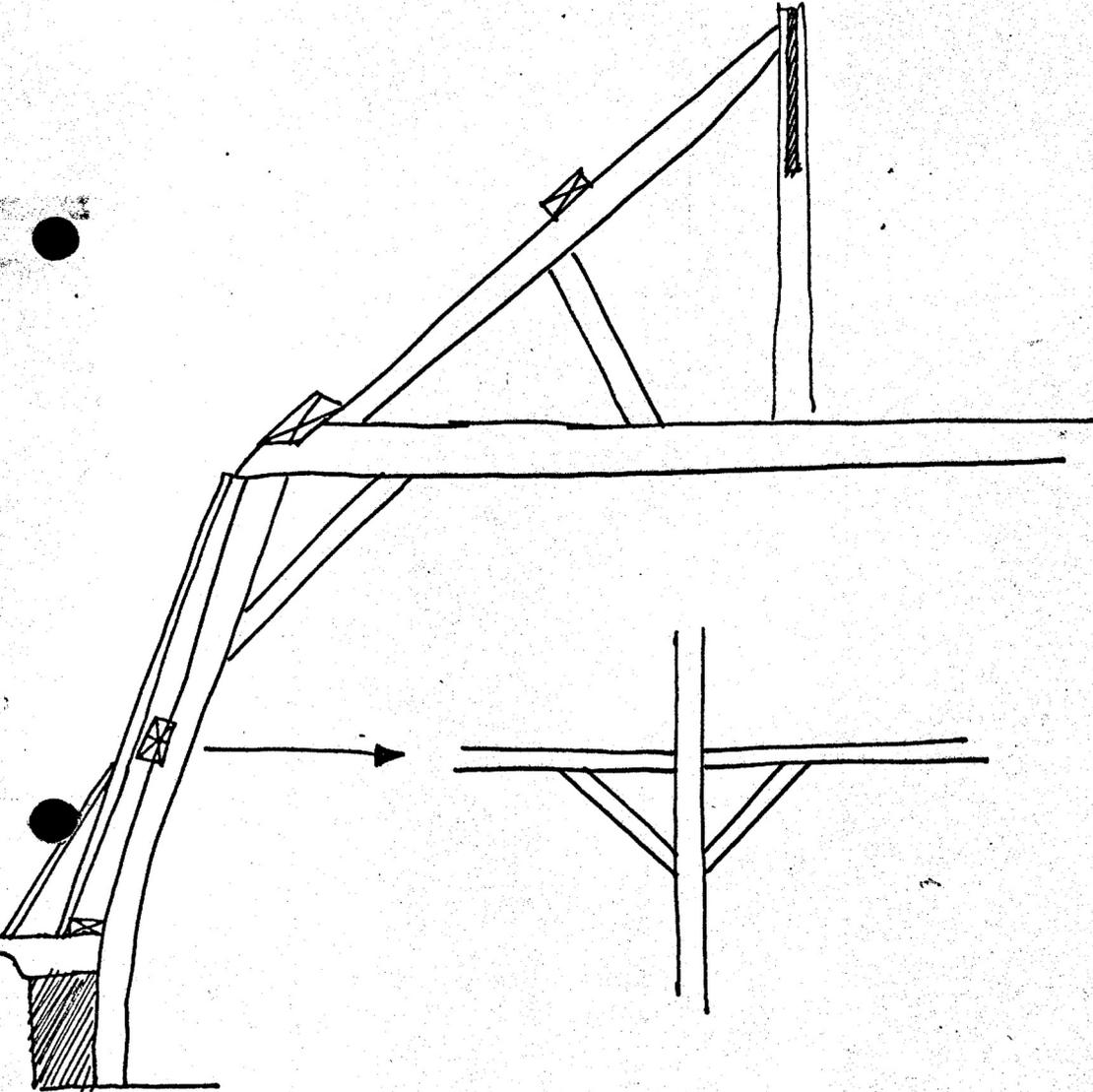


Ferme Sud.



Ferme de la croise.

Dependance Ouest



Communs à l'Ouest de la Cour.

CHARPENTE.

Table des figures :

FIG.1 Vue de situation vers l'Ouest
70 35 1383 V

FIG.2 Vue generale Nord-Est
71 35 191 V

FIG.3 Partie Nord :
vue de la face Est 70 35 1387 V

FIG.4 Vue generale, face Ouest
70 35 1385 V

FIG.5 Face Nord : vue generale
70 35 1384 V

FIG.6 Face Sud : vue generale
70 35 1386 V

FIG.7 Aile Sud : pignon Est
71 35 190 V

FIG.8 Logis (Nord de la cour) :
Facade Sud 70 35 1388 V

FIG.9 Logis (Nord de la cour) :
Facade Sud : detail porte 70 35 1389 V

FIG.10 Dependances : face Est
70 35 1390 V

FIG.11 Dependances : face Est, detail
d'une fenetre 70 35 1392 V

FIG.12 Dependances : face Ouest
70 35 1391 V

FIG.13 Pigeonnier, vue generale
sud-Est 70 35 1393 V

FIG.14 Pigeonnier, vue generale
interieure 70 35 1394 V

FIG.15 Pigeonnier : detail interieur
70 35 192 V

35 BAIN DE BRETAGNE Prais (La)
MANDOIR (ancien)

FIG.1 Vue de situation vers l'Ouest

Cl. Inv. Artur 70 35 1383 V



35 BAIN DE BRETAGNE Prais (La)
MANOIR (ancien)

FIG.2 Vue generale Nord-Est

Cl. Inv. Dagorn 71 35 191 V



35 BAIN DE BRETAGNE Prais (La)
MANOIR (ancien)

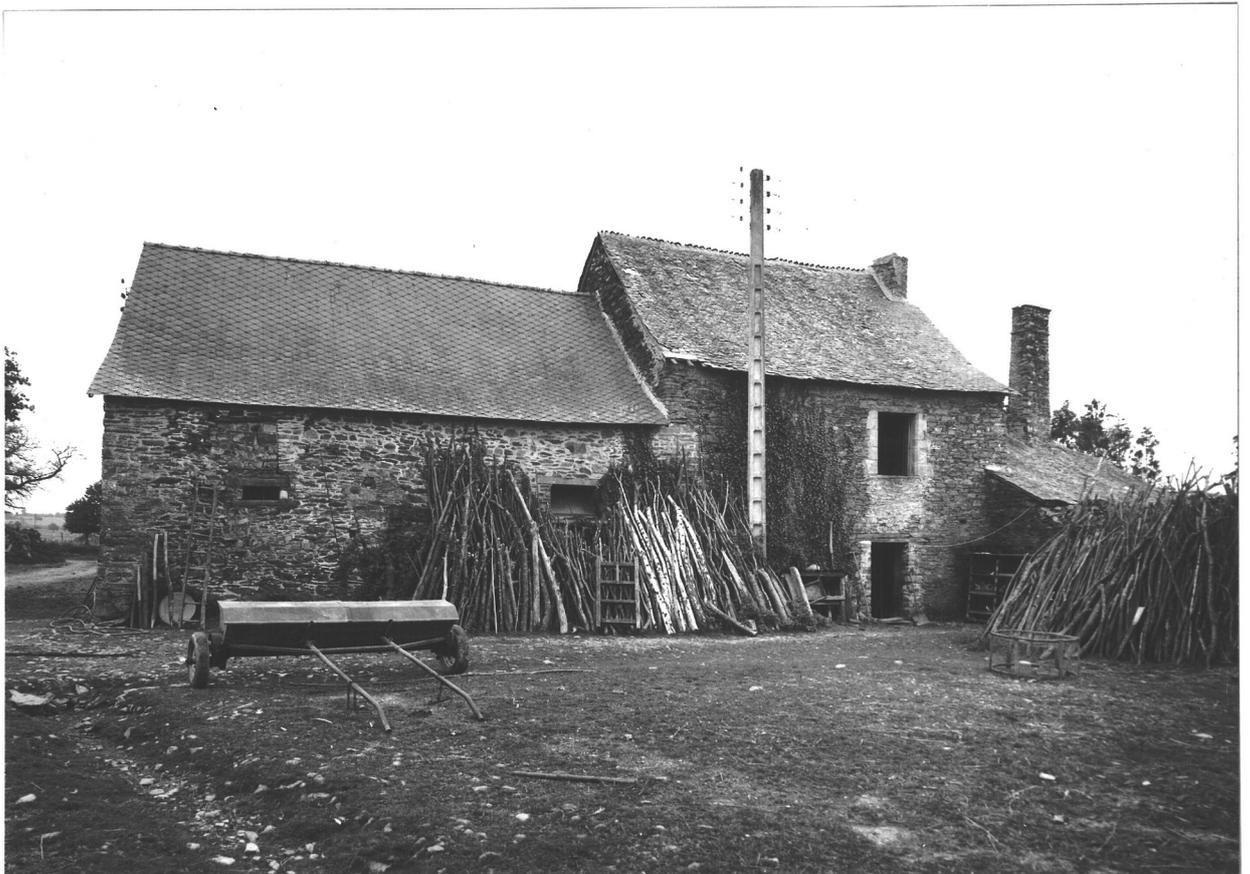
FIG.3 Partie Nord :
vue de la face Est
Cl. Inv. Artur 70 35 1387 V



35 BAIN DE BRETAGNE Prais (La)
MANOIR (ancien)

FIG.4 Vue generale, face Ouest

Cl. Inv. Artur 70 35 1385 V



35 BAIN DE BRETAGNE Prais (La)
MANDIR (ancien)

FIG.5 Face Nord : vue generale

Cl. Inv. Artur 70 35 1384 V



35 BAIN DE BRETAGNE Prais (La)
MANDIR (ancien)

FIG.6 Face Sud : vue generale

Cl. Inv. Artur 70 35 1386 V



35 BAIN DE BRETAGNE Prais (La)
MANDOIR (ancien)

FIG.7 Aile Sud : pignon Est

Cl. Inv. Dagorn 71 35 190 V



maison de la Praie qui consiste en plusieurs corps de logis, cours closes de murailles avec un jardin au derrière ... "L'aveu précise aussi l'existence d'une chapelle.

Le nouvel acquéreur, pour avoir rendu aveu à la dame de la Marzelière, propriétaire de Boeuvres, se trouve immédiatement en procès avec Gillette Taillefer, dame de la Robinais, qui prétend que la Praye relève de sa seigneurie (1).

A l'occasion de ce procès est faite une évaluation, un "prisage de la Praye" qui nous permet de connaître l'état des lieux en 1609.

B - Etat des lieux en 1609 (2)

La prais comprend alors :

- le corps de logis de la salle neuve,
- les "garde robes" (3) aux pieds vers soullail couché,
- la chambre du pressouer,
- l'estable au pignon de la dite chambre,
- la vieille salle avec le cellier et chambre,
- l'estable au bout de la vieille salle,
- le poulailler au joignant de la dite estable.

Le texte indique les dimensions des pièces mais est assez imprécis sur leur disposition. Les bâtiments semblent toutefois disposés en U car le texte ajoute : "En fond la cour est fermée de murailles".

C - La Prais depuis 1609

Jan Escouflart vécut un certain temps à la Prais : lors du procès de 1609, on le somme d'évaluer les travaux qu'il a fait et fera faire au manoir (2); de plus il fit baptiser des enfants à Bain (4).

(1) A.D. 35 2 E 57 (Fonds de Coniac), la liasse concerne la Robinais dont la Praye relevait en partie à cette époque; l'autre partie qui relevait de Boeuvres fut achetée par le seigneur de la Robinais quelques années plus tard.

(2) A.D. 35, 2 E 57 (Fonds de Coniac) Cf Annexe;

(3) garde-robe : petite pièce intime (dictionnaire de Huguet)

(4) Registres paroissiaux de Bain, publiés par PARIS-JALLOBERT (P.)

35 BAIN DE BRETAGNE Prais (La)
MANOIR (ancien)

FIG.8 Logis (Nord de la cour) :
Facade Sud
Cl. Inv. Artur 70 35 1388 V



35 BAIN DE BRETAGNE Prais (La)
MANDOIR (ancien)

FIG. 9 Logis (Nord de la cour) :
Facade Sud : detail porte
Cl. Inv. Artur 70 35 1389 V



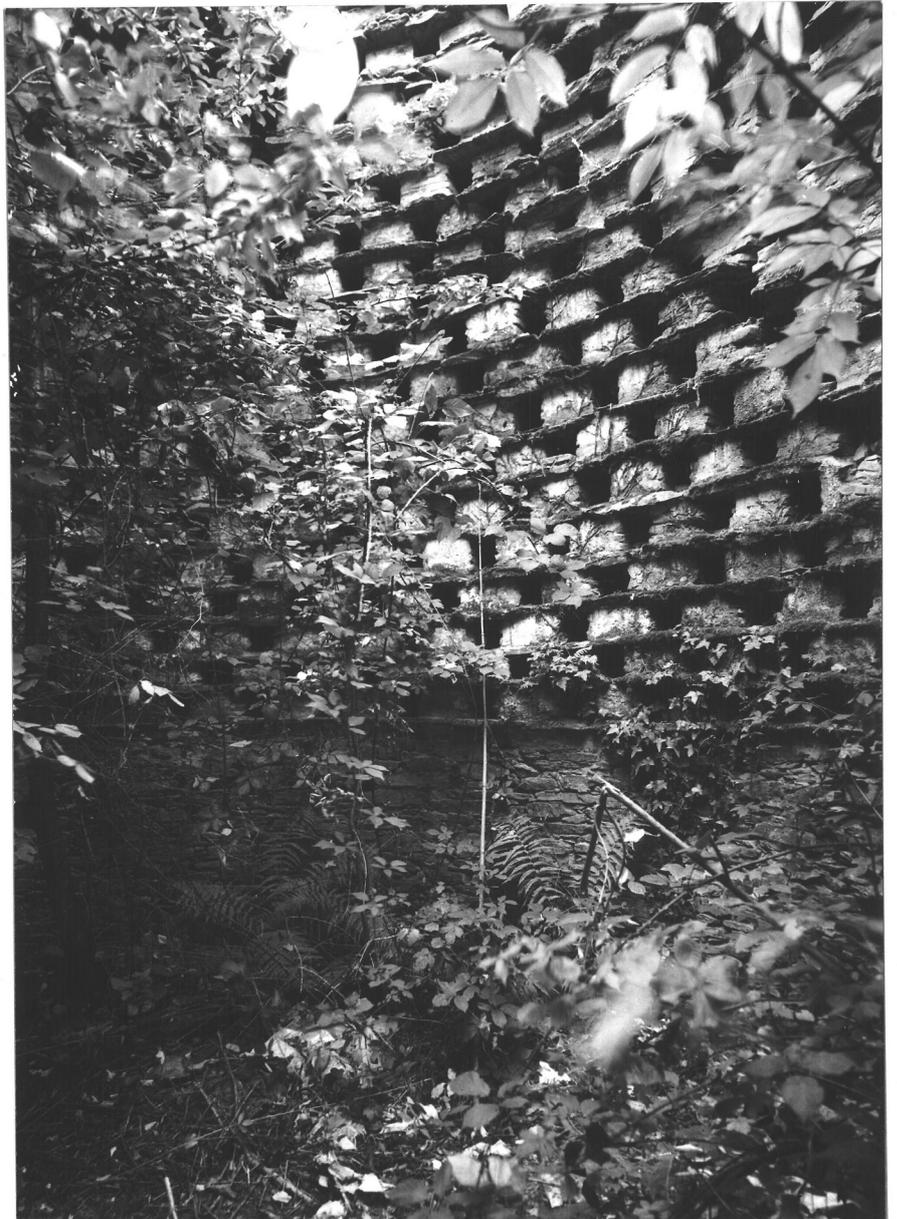
35 BAIN DE BRETAGNE Prais (La)
MANDIR (ancien)

FIG. 13 Pigeonnier, vue generale
Sud-Est
Cl. Inv. Artur 70 35 1393 V



35 BAIN DE BRETAGNE Prais (La)
MANOIR (ancien)

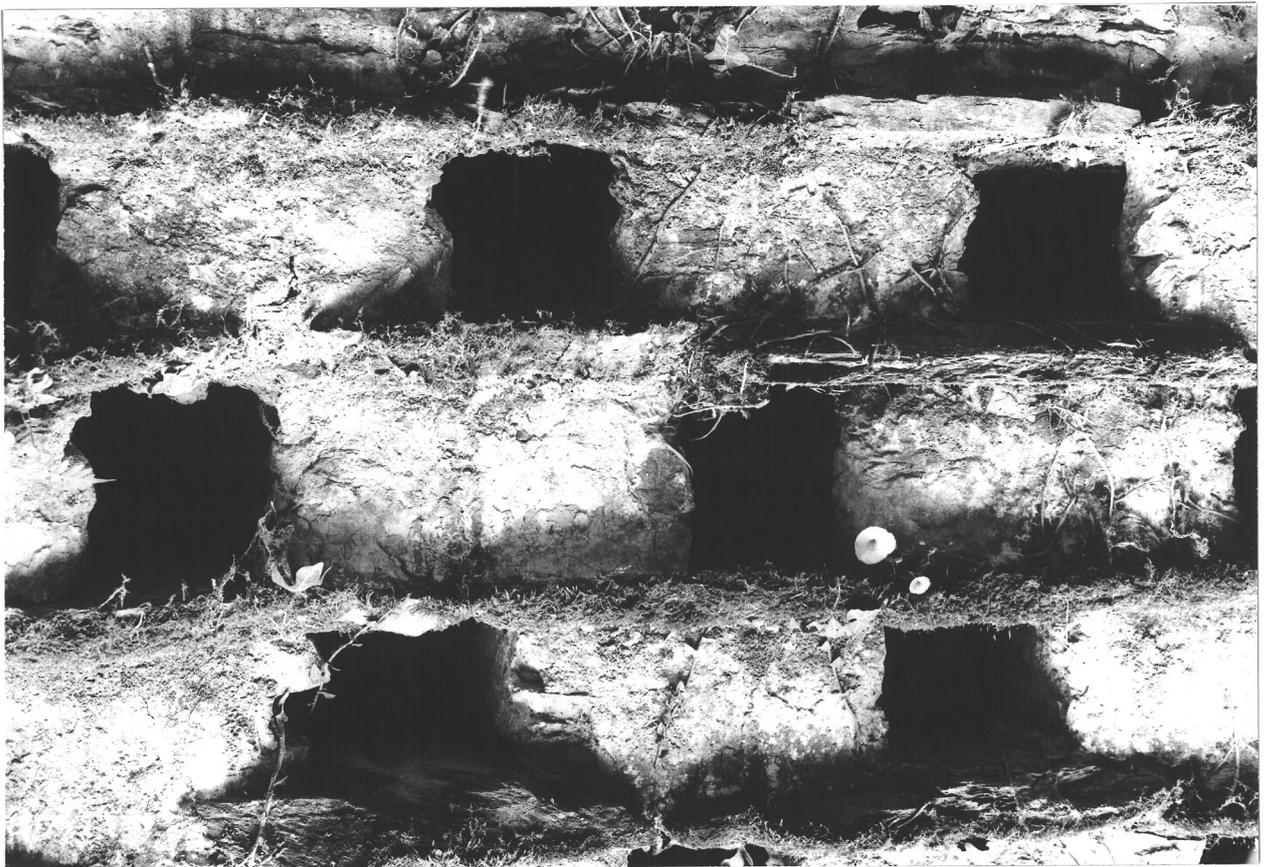
FIG.14 Pigeonnier, vue generale
interieure
Cl.Inv.Artur 70 35 1394 V



35 BAIN DE BRETAGNE Prais (La)
MANDIR (ancien)

FIG.15 Pigeonnier : detail interieur

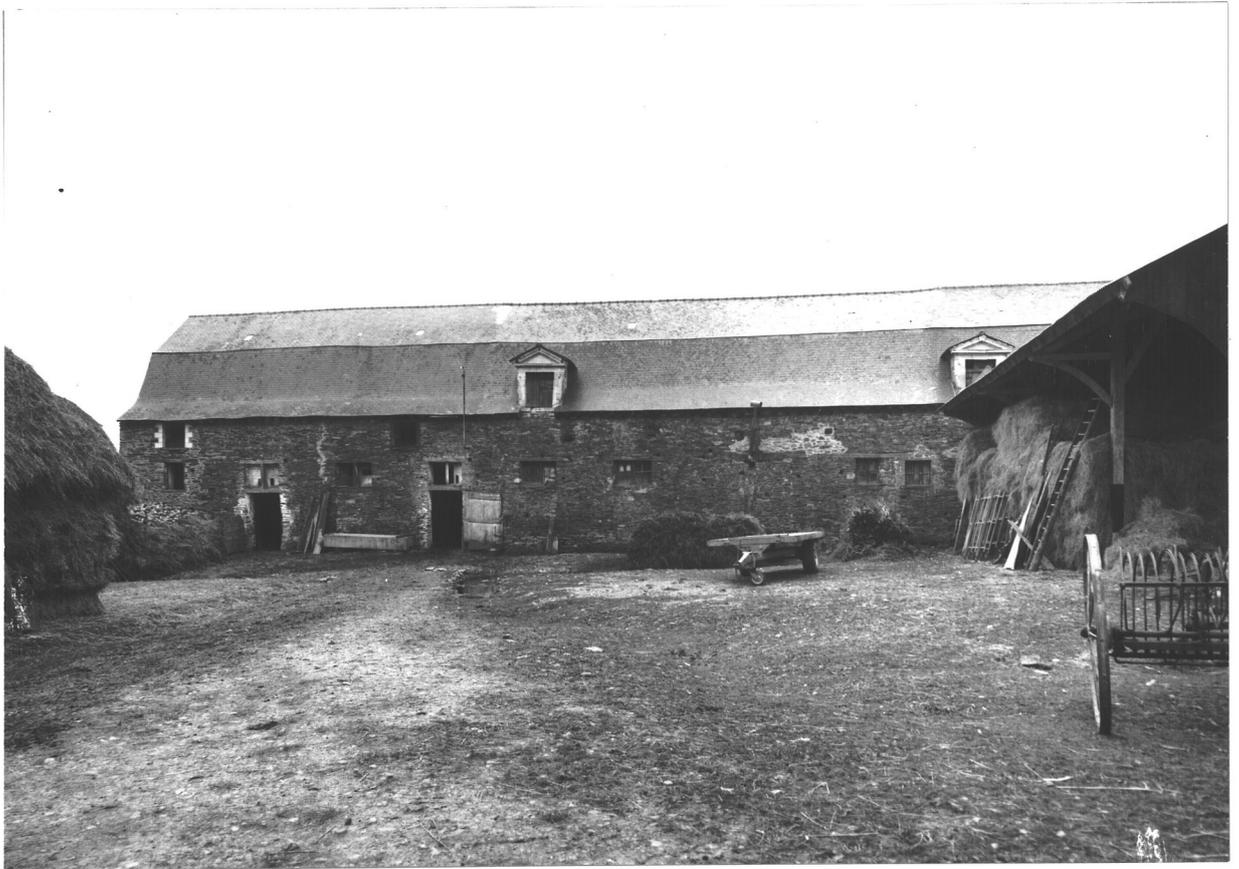
Cl. Inv. Dagorn 70 35 192 V



35 BAIN DE BRETAGNE Prais (La)
MANDOIR (ancien)

FIG. 10 Dependances : face Est

C1. Inv. Artur 70 35 1390 V



35 BAIN DE BRETAGNE Prais (La)
MANDOIR (ancien)

FIG. 11 Dependances : face Est, detail
d'une fenetre

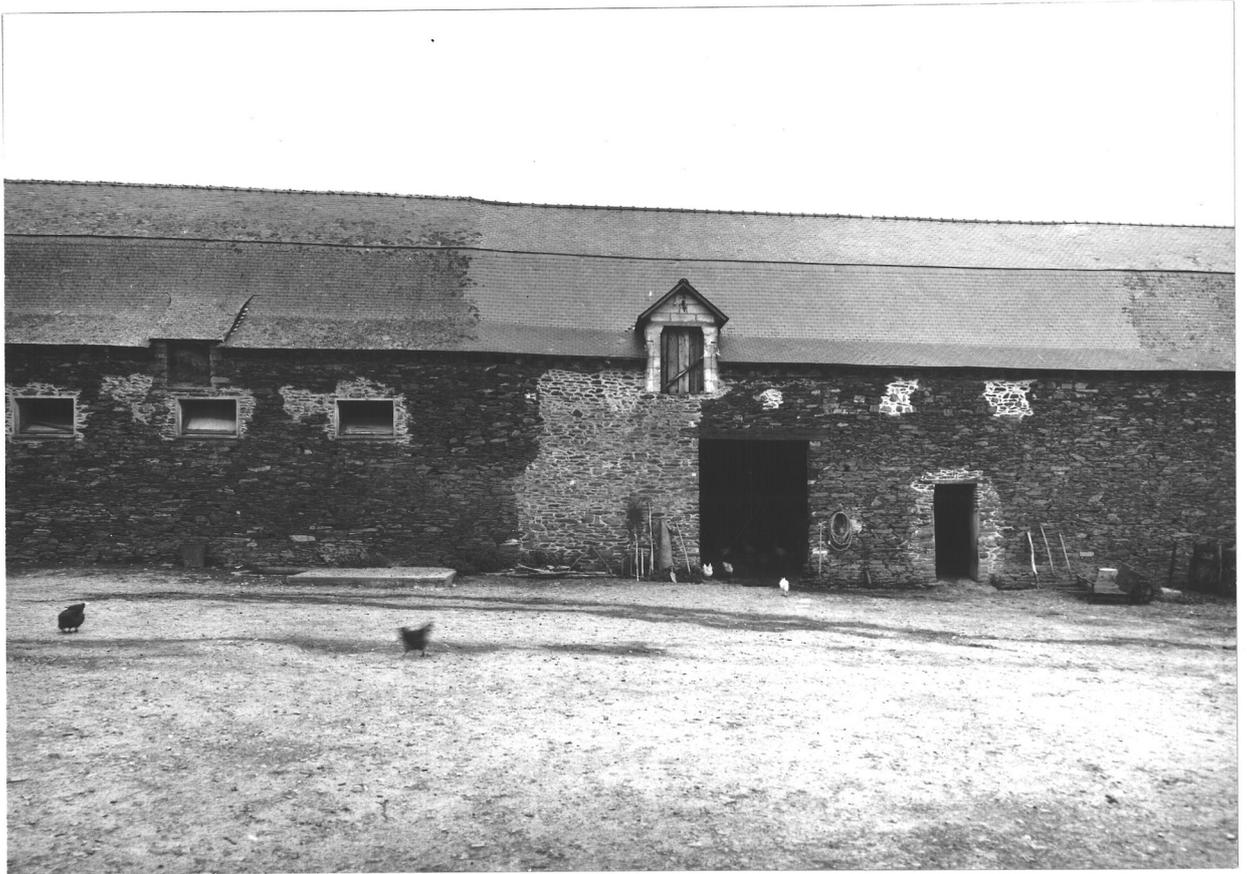
Cl. Inv. Artur 70 35 1392 V



35 BAIN DE BRETAGNE Prais (La)
MANDOIR (ancien)

FIG. 12 Dependances : face Ouest

C1. Inv. Artur 70 35 1391 V



Mais dès le 7 mai 1622, il vendit la Prais à dame Françoise Huart, veuve de Pierre du Boschet (1) et soeur du seigneur de Boeuvres en Messac.

En 1682, c'est "Pierre Huart, trésorier et premier dignitaire de l'église cathédrale de Rennes" qui est seigneur de la Prais. Il fait une fondation de messe en la chapelle (2).

La Prais pass^é ensuite à son neveu et pupille, Geslin de Trémargat, l'acte de vente date du 16 février 1687 (3). Cette famille posséda le manoir jusqu'à la Révolution.

Il fut vendu comme bien national en 1794 (4)

(1) A.D. 35, 2 E 57, contrat de vente.

(2) id. G 490^A fondation de messe en la chapelle de la Prais.

(3) id. 4 E 227, minute du notaire Berthelot.

(4) GUILLOU et REBILLON, la vente des biens nationaux dans les districts de Rennes et Bain.

II) - DESCRIPTION1 - SITUATION

L'ancien manoir de la Prais est situé à 3,5 kilomètres au Sud-Ouest du bourg dans un paysage de prairies et de champs cultivés au parcellaire transformé à la suite du remembrement.

Il reste peu d'éléments de l'ancien aménagement qui n'aient été remaniés. La disposition générale des bâtiments a cependant été conservée : ils s'organisent autour d'une cour rectangulaire allongée d'Est en Ouest à laquelle on accède par l'Est. Cette cour est fermée au Nord et au Sud par des murs de schiste (appareil irrégulier) et l'actuel logis de l'exploitation, à l'Ouest par un corps de bâtiment très allongé servant d'étable et de fenil et utilisé en partie par l'exploitation agricole voisine, et au Sud Est par ce qui reste de l'ancien manoir utilisé comme débarras. Contre le mur Nord ont été construits des hangars, des porcheries et l'actuelle maison d'habitation.

Au Sud, les parcelles 907 et 916 (cadastre de 1837) séparées par un mur constituent avec un vivier au Sud-Est (parcelle 904) et un pigeonnier à l'Est (parcelle 906 - cf sous-dossier-) les seuls aménagements du site encore existants. Des résineux subsistent sur les berges du vivier et à l'angle Sud-Est de la parcelle 907.

Le logis Nord est un bâtiment remanié qui a conservé en façade une porte rectangulaire à linteau sur corbeaux surmonté d'un fronton triangulaire à tympan orné d'un écu bûché.

2 - MATERIAUX

Les murs du manoir sont construits en schiste noir feuilleté et parfois oxydé et en grès armoricain également oxydé utilisés en blocage (partie Sud) ou en appareil irrégulier petit et moyen. Les pierres de schiste plates sont posées horizontalement, les pierres de grès se rapprochent de la forme cubique.

En raison de l'absence de pierre résistante tous les linteaux d'ouvertures sont en bois. Les plus soignées ont des jambages appareillés en moëllons réguliers de schiste gris ou de grès gris et des appuis de schiste. Une porte en arc brisé (bâtiment Nord) est appareillée en clavaux réguliers du même type.

Une fenêtre se distingue dans le bâtiment Nord par son linteau et ses jambages en pierres de taille de grès gris et blanc et son appui de schiste ardoisier.

Toiture d'ardoises, souches de cheminée en pierres plates de schiste.

Intérieurement les murs sont en pierres apparentes ou couverts d'un torchis badigeonné ou lambrissés. Cloisons de bois et terre. Sols en terre battue ou plancher.

3 - PLAN - COUPES

L'ancien manoir est constitué actuellement de deux corps de bâtiments principaux perpendiculaires; le bâtiment le plus ancien est allongé Nord-Sud; adossé à son mur pignon Sud, un bâtiment plus récent est allongé Est-Ouest, et a un appentis accolé à l'Ouest.

A) BATIMENT NORD : bâtiment à rez-de-chaussée et étage.

a) rez-de-chaussée: pièce à cheminée adossée au mur Sud. Cette pièce s'ouvre par une porte à l'Est et une autre à l'Ouest (large et rectangulaire à arrière-voussure en plein cintre). Dans le mur Sud, à l'extrémité Ouest s'ouvre une porte rectangulaire communiquant avec le corps de bâtiment Sud.

Sol de terre battue, plafond à trois poutres Est Ouest (poutre centrale à arêtes abattues), murs crépis.

b) premier étage : l'accès se fait par une échelle de meunier au Nord; l'angle Nord-Ouest du plancher est entièrement ouvert. Cette pièce est subdivisée par une cloison décentrée au Nord. La partie Nord est redivisée par une autre cloison perpendiculaire.

Le sol est constitué par un plancher simple; le plafond est soutenue par une poutre Est-Ouest, à arêtes chanfreinées. Au centre du mur Nord, une porte obturée communiquait avec une autre partie du manoir (disparue) et devait être l'accès normal à cette partie de l'édifice.

Adossée au mur Sud, une cheminée est flanquée à gauche d'une porte à laquelle on accède par une échelle de meunier. La face externe de ce mur montre qu'il s'agissait autrefois d'un mur pignon et la porte qui communique

avec le grenier du bâtiment Sud était une fenêtre. (les jambages sont appareillés régulièrement à l'extérieur, et ils comportent des trous pour recevoir une grille). Les murs Est et Ouest sont ouverts par une fenêtre à linteau de bois, à jambages ébrasés.

B - BATIMENT SUD : rez-de-chaussée et comble

Rez-de-chaussée

Le bâtiment Sud est divisé en deux pièces séparées par une cloison. A ces pièces vient s'adjoindre un réduit à l'Ouest (appentis).

* L'appentis communique avec le bâtiment Sud par une porte rectangulaire, placée au Nord d'une cheminée axiale (cheminée récente); il ouvre sur l'extérieur par une porte rectangulaire au Sud et prend jour par une fenêtre à l'Ouest, décentrée au Sud; le sol actuel est un plancher et les murs sont crépis.

* Les deux pièces du bâtiment Sud ont leurs murs recouverts de lambris (restes seulement) et les sols sont en parquet.

. La pièce Ouest communique avec le bâtiment Nord par une porte rectangulaire pratiquée dans le mur Nord, avec la pièce Est par une porte décentrée au Sud pratiquée dans la cloison de séparation.

Elle prend jour au Sud par deux fenêtres (cf élévations extérieures) dont les embrasures sont lambrissées. Cheminée lambrissée adossée au mur Ouest.

. La pièce Est ouvre actuellement sur l'extérieur par une porte pratiquée dans le mur Est (ancienne porte intérieure ouvrant sur l'appentis Est détruit). Elle prend jour au Sud par deux fenêtres (Cf élévations extérieures). Cheminée lambrissée adossée au mur Est.

Lambris : portes et battants de placards rectangulaires constitués de trois panneaux superposés (inférieur carré, médian rectangulaire vertical, supérieur rectangulaire horizontal) à arasements doubles et en retrait, coupes carrées chevillées. Les panneaux supérieurs des murs sont à découpe supérieure cintrée et chantournée pour les deux trumeaux de cheminée

(encadrés de parclozes à champ en retrait simple). Les panneaux inférieurs des murs sont à arasement simple en retrait.

Les raccords des panneaux se font par moulures (bravette et jonc) à coupes d'onglet.

La cimaise est constituée d'un tore encadrée de deux listels.

4 - ELEVATIONS EXTERIEURES

A - FACE OUEST

constituée de deux bâtiments, de proportions différentes. La partie Ouest est entièrement récente, la partie Est ancienne. Cette façade envahie par le lierre à gauche, est ouverte par une travée, à deux niveaux d'ouvertures, décentrée vers la droite.

- Au rez-de-chaussée, une porte rectangulaire, à linteau de bois, à jambages appareillés très irrégulièrement (le jambage gauche refait récemment),

- Au premier niveau, légèrement décalée vers la droite, s'ouvre une large fenêtre rectangulaire à linteau de bois, reposant sur des jambages de grès appareillés soigneusement, à arêtes chanfreinées, appui monolithe en grès. Contre l'extrémité droite vient s'appuyer un pan de mur en demi-pignon, perpendiculaire, dans le prolongement du mur d'enceinte (cf situation et plan).

B - FACE SUD

C'est la face principale du corps de bâtiment perpendiculaire au bâtiment aspecté à l'Ouest. Celle-ci est ouverte régulièrement par quatre hautes fenêtres identiques à arc en segment (linteau de bois à découpe en segment), à appui de schiste, jambages appareillés sommairement, menuiserie à imposte. Prolongeant ce bâtiment à l'Ouest, au même nu, est accolé un mur en demi-pignon ouvert d'une haute porte rectangulaire, à linteau de bois, à seuil précédé de deux marches;perpendiculairement à l'extrémité de ce mur, s'appuie le mur d'enceinte vers le vivier au Sud; dans ce mur à un mètre environ du bâtiment, s'ouvre une porte rectangulaire à linteau de bois, ébrasée et feuillurée.

C - COTE EST (Face Est des bâtiments Nord et Sud, face Nord du bâtiment Sud)

a) bâtiment Nord : l'extrémité Sud est masquée par l'adjonction du bâtiment perpendiculaire; cette façade est percée irrégulièrement :

* au rez-de-chaussée, d'une large arcade appareillée en claveaux, obturée,

* à l'étage par trois fenêtres à des niveaux différents ouvertures rectangulaires à linteau de bois; appui en schiste; le jambage de la fenêtre de droite plus haute est appareillé avec plus de soin que les autres, en grès taillé (partie inférieure obturée), la fenêtre centrale étroite est obturée. Dans l'entraxe, présence de trois abouts de poutres.

Prolongeant ce bâtiment au Nord s'appuie, avec reprise partielle en sous-oeuvre de celui-ci, un bâtiment récent dans lequel ont été réemployées des ouvertures anciennes (linteaux de grès monolithe, chanfreinés, jambages de même type).

b) bâtiment Sud

- Face Est : mur pignon, autrefois contrebuté dans sa partie inférieure par un appentis allongé Nord-Sud (visible par un crépi ancien, des corbeaux en bois profilés en quart de rond et une porte à droite à embrasure crépie et menuiserie peu épaisse et placée au fond de l'embrasure. A gauche de cette porte apparaît une arcature en plein cintre à claveaux de dalles de schiste sur champ. Le conduit de la cheminée adossée à ce mur est appareillé en dalles plates de schiste et grès.

- Mur Nord : mur aveugle.

- Face Ouest : masquée par l'appentis ouvert d'une fenêtre centrale, rectangulaire à linteau de bois et appui de schiste et jambages en partie, en grès taillé (réemploi ?)

5 - PARTIES HAUTES

TOITURE

Le corps de bâtiment Nord et l'étable sont couverts de